

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2025

Délibération n° 2025/88

OBJET : Désignation des membres de bureau

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement son article 9-7°,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 7,

Vu le Conseil d'administration légalement convoqué et la constatation du quorum,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

- Désigne, pour faire partie du Bureau de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée :

TITULAIRES :

Monsieur Guy PLISSONNEAU, Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne,

Madame Céline PEIGNEY, Conseillère Départementale

La Présidente du Conseil d'administration

Leslie GAILLARD

Vu et approuvé le 27 novembre 2025

P/ Le Préfet de la Vendée

Préfecture de la Vendée DCPATE
Courrier arrivé le

01 DEC. 2025